

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

EN CAS DE GRÈVE DE POSTES CANADA

Si une grève est déclenchée à Postes Canada, merci de bien vouloir récupérer votre copie de *La Liberté* à nos bureaux au 420, rue Des Meurons ouverts de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi ou rendez-vous sur notre site Web **la-liberte.mb.ca** pour connaître votre point de livraison le plus proche.

Merci de votre compréhension.

La direction

BE AVANT-GARDE
READ FRENCH

proposé par Gisèle Champagne dans le cadre du concours de slogan de La Liberté

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 17 • 10 AU 16 AOÛT 2016
SAINT-BONIFACE

À LA RENCONTRE DE DEUX UNIVERS

De l'autre côté de la voie ferrée

La Liberté entame cette semaine une série en quatre parties intitulée :

FRAGMENTS DE VIES AUTOCHTONES

Gavin Boutroy est allé à la rencontre de personnes qui se dévouent envers les laissés pour compte de la société, surtout concentrés dans le North End de Winnipeg.

Sur la photo, de gauche à droite : Summer Prince, Kyler Mayakeesic, Joey Spade et Mitch Bourbonnière. **| Page 7.**



photo : Gavin Boutroy

Citation DE LA SEMAINE

« J'ai pris soin d'eux pendant 44 ans. J'aime le monde. C'est ça qui m'a permis de faire mon travail. »

Le docteur Fortunat Champagne a débuté sa pratique médicale en 1952 à Saint-Claude, juste pour voir s'il aimerait vivre en dehors de la ville. Aujourd'hui, la communauté toujours remerciante lui rend un hommage très spécial. **| Page 15.**

Le tour du monde pavillonnaire s'achève

Il reste aux amateurs de Folklorama jusqu'à samedi soir pour commencer ou poursuivre un traditionnel tour du monde estival des nations culturelles enracinées au Manitoba.

Un premier bilan des activités du Pavillon canadien-français, qui cette année prenait place durant la première semaine, est fourni par Carmène Fiola Magian.

Sur la photo on reconnaît : Mélissa Finch, Celeste Thériault, Annick Svistovski, Sébastien Leclercq, Tristen Freund, Julien Beaudette-Loiselle et Collette St-Amant. **| Page 9.**

photo : Gavin Boutroy

Gagnant du grand prix d'Excellence générale
DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE



LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

COUR SUPRÊME DU CANADA, VERSION TRUDEAU

Les prétendants devront être bilingues

Le gouvernement Trudeau a annoncé une réforme significative de la nomination des juges à la Cour suprême du Canada. Un comité consultatif a été établi et tous les candidats retenus devront être fonctionnellement bilingues.


Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Raymond Hébert, politologue et professeur émérite de l'Université de Saint Boniface, examine la réforme du processus de nomination à la Cour suprême du gouvernement libéral.

Qu'est ce que le gouvernement fédéral a annoncé comme réforme de la cour suprême, ce mardi passé?

C'est une annonce qui touche à la fois au processus qui sera suivi pour la nomination du prochain juge à la Cour suprême, ainsi qu'aux atouts recherchés chez les candidats.

Côté procédure, le gouvernement Trudeau a créé un comité consultatif de sept personnes, présidé par l'ancienne Première ministre Kim Campbell, qui établira une liste de trois à cinq noms destinée au premier ministre, d'ici la fin septembre. Une fois que M. Trudeau aura fait son choix, la personne voulue sera soumise à une session de questions et réponses à laquelle participeront des sénateurs et des députés de la Chambre des communes.

Côté critère, la réforme la plus frappante est l'exigence d'un « bilinguisme fonctionnel » des candidats. Il s'agit d'une des compétences essentielles exigées par le Premier ministre, en plus des autres stipulées dans la Constitution canadienne, et non d'une loi sur le bilinguisme des juges de la Cour suprême.

Aussi, le Premier ministre a indiqué que les candidatures pourront venir de partout au Canada, même si le poste à combler est traditionnellement réservé à une personne de l'Atlantique. Aussi, les candidatures reflétant la diversité canadienne seront privilégiées.

Beaucoup d'organismes du Canada français réclament depuis longtemps le bilinguisme des juges suprêmes.

Les premières réactions ont été très positives, même si c'est sûr que les organismes de la francophonie canadienne et québécoise auraient préféré que ce changement soit inscrit dans une loi.

Il y a d'évidents avantages à être bilingue...

À l'ère du bilinguisme avancé au Canada, il est tout à fait normal qu'un plaignant puisse s'adresser à la Cour suprême dans l'une ou l'autre langue officielle du pays et qu'il soit sûr d'être compris par tous les neuf juges de la cour. Aussi, il est essentiel qu'un juge puisse comprendre les nuances des lois sur lesquelles il s'appuie pour trancher, en français aussi bien qu'en anglais, puisqu'une loi rédigée dans une langue peut contenir des nuances que l'on ne retrouve pas dans l'autre, et inversement.

Certains s'y opposent...

L'argument principal, avancé surtout par des anglophones, est que cela réduit de beaucoup le bassin de candidatures qui seraient, à tout autre point de vue, excellentes. Cet argument est formulé surtout dans les régions à forte majorité anglophone au Canada, soit les quatre provinces de l'Ouest et les quatre provinces de l'Atlantique.

Par exemple, dans le cas présent, très peu de candidats siégeant actuellement aux tribunaux supérieurs des provinces de l'Atlantique sont bilingues, ce qui explique peut-être le fait que M. Trudeau veuille élargir le bassin à l'ensemble du pays.


Archives La Liberté

Raymond Hébert : « À l'ère du bilinguisme avancé au Canada, il est tout à fait normal qu'un plaignant puisse s'adresser à la Cour suprême dans l'une ou l'autre langue officielle du pays et qu'il soit sûr d'être compris par tous les neuf juges de la cour. »

Aussi, ceux qui critiquent la notion du bilinguisme en tant que qualification essentielle, pensent que cela mènera peut-être à l'abolition de la tradition voulant que chaque région du pays soit représentée à sa plus haute instance judiciaire, ce qui serait très problématique à leurs yeux.

Pourquoi est-ce que Trudeau a effectué cette réforme?

Je pense qu'il a très peu à gagner sur le plan politique par cette initiative. Au Québec on se dit sans doute que les francophones canadiens y ont droit de toute façon, et donc que c'est une réforme « normale ». Et puis il faut quand même reconnaître qu'ailleurs au Canada, les minorités francophones n'ont guère de poids électoral.

En autres mots, je pense que M. Trudeau a agi par principe, et en suivant dans la voie tracée par son père en 1969 lors de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*.

Kim Campbell, l'ancienne première ministre progressiste-conservatrice préside le nouveau comité consultatif.

Je pense qu'il y a un désir d'éliminer le plus possible la partisannerie du processus des nominations à la Cour suprême, ce qui est confirmé par les curriculum vitae des autres membres du comité consultatif.

Est-ce que la réforme de Trudeau réalise les promesses libérales d'une nouvelle transparence et indépendance pour la Cour suprême?

Je pense que le nouveau processus de nomination constitue une amélioration substantielle sur l'ancienne, qui était très aléatoire au niveau de la transparence. Par contre, une critique qui a été formulée à l'égard de la réforme a trait au rôle du Parlement dans cette nomination.

On ne prévoit qu'un rôle modeste pour les deux chambres, et ce à la toute fin du processus, alors que le nouveau juge aura déjà été choisi par le Premier ministre. Je pense que cette critique est valable, et qu'il serait judicieux que le gouvernement repense cet aspect de sa réforme.

Après la perspective du politologue, la semaine prochaine nous présenterons la perspective du juriste, le professeur adjoint en droit à l'Université du Manitoba, Gerald Heckman.





par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Pokemon Go : *to Go or not to Go?*

Durant les deux semaines d'absence de *La Liberté*, un phénomène social a pris corps à l'échelle internationale. Dans une bonne trentaine de pays, les amateurs du jeu Pokemon Go envahissent des lieux préétablis où ils peuvent chasser le Pokemon.

Il s'agit de créatures virtuelles qui se surimposent sur la scène que capte l'écran d'un téléphone intelligent. Cette capacité technologique a été baptisée « réalité augmentée ». C'est l'instant où le réel et le virtuel se confondent. Cette rencontre impossible est au cœur du succès de Pokemon Go.

Elle oblige des centaines de milliers d'humains à travers le monde de sortir de chez eux et de marcher dans les rues vers les lieux que les concepteurs du jeu ont « pokemonisés ». Ces joueurs et joueuses sont surtout dans la vingtaine et la trentaine et reconnaissent volontiers le plaisir de redécouvrir, dans une autre dimension, les cartes Pokemon de leur jeunesse.

De toutes parts, les témoignages positifs affluent. Des jeunes enclins à se replier sur eux-mêmes expliquent que Pokemon Go a changé leur vie. Ils avaient du mal à sortir d'eux-mêmes par crainte des autres, et les voilà réunis avec d'autres passionnés dont ils n'ont rien à craindre puisque eux aussi vivent selon les mêmes codes. Cette assurance d'une même longueur d'onde culturelle semble aller jusqu'à entraîner des complicités guérisseuses.

Face au phénomène inédit, des spécialistes posent toutes sortes de questions pour tenter de cerner la portée de l'évènement. Du genre : « Pokemon Go peut-il changer notre rapport à l'espace urbain? » On serait d'emblée tenté de répondre par la négative devant ces dizaines de personnes qui tournent autour du cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface en suivant docilement leur *smartphone* dans l'espoir de consolider leur position de dresseurs de Pokemon. En effet, il y a lieu de douter que les pierres tombales ou le monument à Louis Riel restent autre chose qu'un décor de jeu.

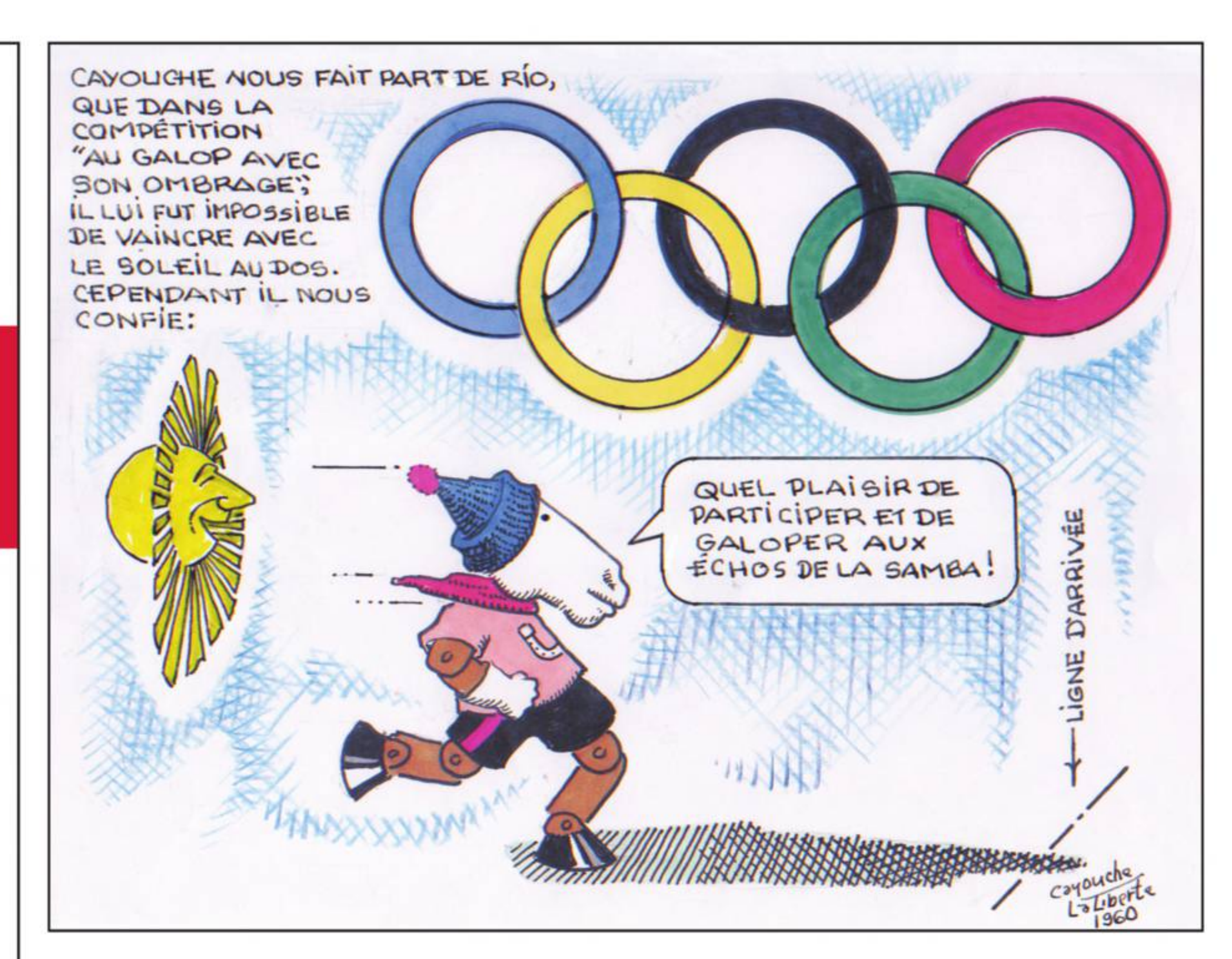
En tout cas, les responsables du Musée de Saint-Boniface ont décidé de jouer le jeu en annonçant sur un panneau que le plus vieil édifice de la ville de Winnipeg figure parmi les endroits où les Pokemon aiment se retrouver. Les commerçants ont aussi la possibilité d'acheter des leurres à Pokemon pour attirer des clients potentiels. Si l'argent est le nerf de la guerre, le bon marketing reste bien sûr de bonne guerre dans le monde commercial.

Le géant Google, dont les algorithmes magiques permettent d'obtenir des résultats quasi instantanés dans le web, s'avère déjà un des grands gagnants. Les masses de métadonnées, les fameuses Big Data que Google engrange, valent de l'or. Ainsi tous les pas franchis par les pokemaniaques entre deux zones à Pokemon sont autant d'informations qui enrichiront les possibilités de Google Maps, et donc de l'entreprise.

S'il est permis de s'inquiéter de la surpuissance financière d'un Google, il serait absurde de s'élever contre la technologie qui a engendré la multinationale de l'informatique. Nous sommes peut-être de l'espèce *homo sapiens sapiens*, mais avec certitude de l'espèce *homo technicus*. Pour le meilleur comme pour le pire.

Pour le pire quand nous en sommes réduits à vanter la possibilité de passer par le virtuel pour faire prendre conscience de la réalité urbaine à des personnes. Pour le meilleur peut-être quand l'écran permet de vivre en direct les exploits de sportifs voués au dépassement que sont les athlètes des Jeux Olympiques de Rio.

La réflexion sur la technologie s'impose en tout temps. Et il incombe à chaque personne de déterminer jusqu'à quel point les valeurs sur lesquelles elle fonde sa vie sont soumises à la technologie ou si au contraire la technologie renforce les valeurs qui guident sa vie. Pokemon Go : *To go or not to go*? À chacun sa réponse.



À VOUS *la parole*

*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Position de la Commission scolaire franco-manitobaine quant à la loi 5

Madame la rédactrice,

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis l'adoption de la loi 5 en juin dernier. Une sensation de renouveau coule dans nos veines apportant avec elle une grande fierté d'être francophone, mais aussi une grande fébrilité à s'assurer que notre communauté travaille main dans la main afin de définir cette nouvelle francophonie.

Une certaine fébrilité de savoir que nous sommes maintenant les acteurs principaux, les acteurs de changement qui mèneront à une francophonie forte, inclusive et accueillante. Certes, nous ne partons pas d'une page blanche. Et si le passé est garant de l'avenir, nous croyons important de se rappeler et d'apprendre tant de nos erreurs d'hier que des grandes réalisations qui ont marqué notre paysage, ceci afin de forger une communauté des plus solides, d'où émanera un leadership solide, voire contagieux.

Si nous avons aujourd'hui une ***Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine***, c'est en grande partie grâce aux efforts et le leadership mis de l'avant par la Société franco-manitobaine. Une société créée par la francophonie, des organismes pour servir les besoins de la francophonie, donc notre organisme phare.

Et si la CSFM a choisi de prendre la parole aujourd'hui quant à cette loi, c'est que nous croyons que l'éducation est la pierre angulaire d'une société et que nous voulons faire partie de ce projet sociétal.

Un projet qui s'apparente en bien des façons, à celui que des dizaines de parents ont entrepris avec succès, il y a de cela plus de 20 ans… Celui de se donner, à nous la francophonie manitobaine, le droit de gérer nos écoles.

À cet égard, et bien que cela ait pu être perçu comme une rebuffade, les suggestions apportées par la CSFM lors des audiences publiques n'avaient que deux seuls buts en tête : nous assurer que la mise en œuvre de cette prochaine loi prenne en compte la réalité de la francophonie actuelle (et des organismes et communautés qui la constituent), qu'elle reconnaisse les assises existantes de cette francophonie, et qu'elle permette de bâtir des ponts menant vers une véritable offre de services en français.

Notre second but, était de tout simplement proposer une démarche transparente et objective quant aux choix des membres qui composeront le futur comité consultatif. Un comité qui doit permettre à un maximum de francophones d'avoir une voix.

Nous ne sommes pas dupes, avec un nombre de membres qui vraisemblablement oscillera autour de 5 à 8, ce comité aura beaucoup d'appelés, mais peu d'élus et c'est justement dans cette optique que la CSFM proposait un comité où 8 membres représenteraient les grands secteurs de la francophonie : éducation, santé, immigration, économie, art et culture, jeunesse.

Se grefferaient à ces six secteurs deux autres membres : un provenant du rural et un dernier membre communautaire (variable selon les besoins de la communauté). Et pourquoi ne pas donner la chance à chacun de ces secteurs de nommer eux-mêmes leur représentant? Ça forcerait un dialogue entre les organismes et un sens d'imputabilité de savoir que l'on doit parler au nom de chacun des partenaires du secteur que l'on représente. Ça ne serait plus au plus fort la poche.

Il s'agirait d'un exercice de démocratie important qui mènerait à une intersectorialité sans précédent.

Cette loi ne doit pas devenir objet de pouvoir, ni de lutte, mais elle doit plutôt nous unir, nous amener à travailler ensemble, se dire les vraies choses, pour l'intérêt de nos communautés, de notre communauté.

Veuillez agréer, Madame Gaulin, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bernard Lesage
Président CSFM
Le 4 août 2016

La SFM dément certains propos de Marcien Ferland

Madame la rédactrice,

Dans *La Liberté* du 20 au 26 juillet dernier, M. Marcien Ferland affirmait un certain nombre de choses dans le contexte du conflit qui l'oppose à M. Justin Johnson, président du CJP et, dans ce même courrier, mettait en cause la SFM et sa position dans ce dossier.

Tout d'abord, M. Ferland affirme que lors d'une réunion avec le Comité Georges Forest j'ai, comme présidente de la SFM, « exigé qu'il présente ses excuses à M. Johnson ». J'aimerais établir que le message transmis aux membres du comité, ce soir-là, était simplement que la position de la SFM était et demeurerait la même que celle qui avait été adoptée depuis le début du conflit entre ces deux personnes : la SFM ne participera à aucune réunion du Comité Georges Forest, tant et aussi longtemps que M. Ferland poursuivra en justice M. Johnson.

Par ailleurs, M. Ferland écrit : « Par bonheur, M. Kleinschmit a corrigé le tir de la présidente de la SFM, en déclarant lors de l'AGA du Comité que la SFM demeurerait neutre dans cette affaire. »

Je tiens à préciser qu'aucun membre du CA de la SFM n'était présent lors de cette AGA, puisque nous avions une réunion du conseil ce soir-là, si mes souvenirs sont exacts. De plus, aucun membre du CA ne s'est prononcé publiquement sur ce dossier, puisque nous tenions à respecter le code de confidentialité qui avait été demandé dès le début du litige entre les deux parties.

Dès son entrée en fonction en octobre dernier, le CA de la SFM a été mis au courant de ce dossier et ce, de façon confidentielle. Or M. Kleinschmit ne fait plus partie du CA de la SFM depuis le 15 octobre 2015 et donc, logiquement, il ne parle pas au nom de la SFM, qui ne lui a donné aucun mandat dans ce dossier.

Cette lettre est donc un démenti total sur ces deux points, tels qu'ils sont avancés par M. Ferland. La position de la SFM est, et sera, toujours la même : tant et aussi longtemps que cette poursuite ne cessera pas, la SFM ne participera pas aux réunions du Comité Georges Forest.

La SFM s'est engagée, comme institution reconnaissante de l'héritage légué par M. Forest, à participer à un hommage planifié depuis plusieurs années et qui se matérialisera, si les travaux du Comité Georges Forest aboutissent, par l'érection d'une statue dont l'emplacement devra être décidé à une date ultérieure.

Entre-temps, la SFM est solidaire du CJP et de son président, M. Justin Johnson, car elle part du principe que lorsque des personnes s'engagent à travailler comme bénévoles, elles doivent pouvoir le faire sans crainte d'être poursuivies en justice par qui que ce soit et pour quelque raison que ce soit.

Bien à vous.

Jacqueline Blay
Présidente de la SFM
Le 4 août 2016

« Que le compte à rebours commence! »



photo : Gavin Boutroy

Une multiplicité d'activités sera programmée pendant l'année du 150e de la Confédération canadienne. Pour l'occasion, le gouvernement fédéral a alloué un budget de 210 millions de dollars. Les initiatives locales seront particulièrement encouragées. Quatre thèmes centraux ont été retenus : la jeunesse, la réconciliation, la diversité et l'environnement.

Au Manitoba, précisément à La Fourche, ce sont les députés Dan Vandal (Saint-Boniface-Saint-Vital) et Jim Carr (Winnipeg-Centre-Sud, ministre fédéral des Ressources naturelles) qui ont officiellement enclenché le compte à rebours vers 2017. Ils étaient accompagnés de la troupe jeunesse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. Sur la photo on reconnaît Véronique Demers, Simon Reimer et Joel Rivard.

Prise dans l'ambiance du moment, Véronique Demers a confié: « Je suis fière que notre troupe ait été choisie pour accompagner l'annonce d'aujourd'hui. D'ailleurs, secrètement j'ai toujours voulu chanter l'hymne national à un évènement important! ».

LAGUNE DE SAINT-PIERRE-JOLYS : LA FIN DE L'INCERTITUDE

Le développement peut aller de l'avant

Saint-Pierre-Jolys va recevoir jusqu'à 1,5 million $ du gouvernement fédéral pour l'agrandissement de son bassin d'épuration. Les propriétaires du village vont donc payer moins de taxes pour la modernisation de leur système de traitement des eaux.

Gavin BOUTROY

presse3@la-liberte.mb.ca

Le bassin d'épuration de Saint-Pierre-Jolys est conçu pour subvenir aux besoins de 800 habitants. Le village en compte maintenant 1 200, et sa population est à la hausse. Mona Fallis, la mairesse de Saint-Pierre-Jolys, souligne que l'agrandissement du bassin d'épuration est absolument nécessaire.

« Pour le village, ça va nous permettre de planifier notre avenir, tant pour le développement résidentiel que pour les entreprises. On a déjà dû refuser quelques commerces, car on ne pouvait pas garantir qu'ils seraient connectés au système de filtration d'eau actuel. L'incertitude ne leur était pas favorable, alors ils ne se sont pas installés dans le village. »

Le nouveau bassin d'épuration va pouvoir subvenir aux besoins de 1 800 à 2 000 habitants, avec la possibilité d'une nouvelle expansion. Le modèle de bassin d'épuration sélectionné par la ville est « organique ». Les eaux usées seront filtrées par un marécage, afin d'éviter la contamination de l'environnement par des substances dangereuses comme le phosphore. La mairesse précise que « c'est le même système que le marais Oak Hammock », une aire de gestion de la faune à 20 km au nord de Winnipeg.

« Le gouvernement fédéral a évalué notre demande de subvention et nous répondons aux critères du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées en tant que projet vert. C'est pour ça qu'on a reçu tout le montant qu'on avait demandé. »

L'agrandissement du bassin d'épuration de Saint-Pierre-Jolys est évalué à 2,7 millions $ par les ingénieurs qui ont développé le projet. Le gouvernement fédéral va couvrir 50 % des coûts en octrois, jusqu'à 1,5 million $. La province couvrira 25 % des coûts, soit 750 000 $ Le 25 % restant sera prélevé auprès des résidents et des commerces de Saint-Pierre-Jolys.

Mona Fallis note que sans l'appui du gouvernement fédéral, la province couvrirait 50 % des coûts du projet, et que les propriétaires du village auraient alors eu à payer la totalité de la seconde moitié des coûts, qui seront partagés entre environ 345 bâtiments.

La mairesse a hâte de voir avancer le projet. « Lorsqu'on aura des chiffres vraiment concrets, on retournera voir le public pour avoir son avis sur la méthode de prélèvement de fonds. Ce n'est pas encore final, mais on penche vers le financement par évaluation. C'est un modèle qui bénéficiera à tout le village, pas juste à certains groupes. Le conseil du village prendra la décision finale d'ici la fin de l'automne. »

Il reste à établir si le nouveau bassin d'épuration fera partie du budget 2017 ou 2018 de Saint-Pierre-Jolys.



Archives La Liberté

Mona Fallis, la mairesse de Saint-Pierre-Jolys, est satisfaite de l'attitude du gouvernement libéral envers les petites communautés rurales. « Ce gouvernement est plus ouvert aux projets verts et aux petites communautés, qui sont le cœur du Canada. »

SAINT-MALO : DU NOUVEAU POUR LE PARC PROVINCIAL

Parmi les 27 autres récipiendaires de fonds pour renouveler l'infrastructure des eaux au Manitoba, le parc provincial de Saint-Malo recevra 325 000 $ du Fédéral et 162 000 $ de la Province pour un nouveau système de filtration des eaux. Le projet est estimé à 650 000 $.

Le camping du parc provincial de Saint-Malo est le second plus utilisé de la province. Ses visiteurs consomment plus de 100 000 litres d'eau potable par jour en juillet et août. De mai à septembre 2015, 170 000 personnes ont visité le parc. Rebecca Lauhn-Jensen dirige la Direction des parcs et des espaces protégés à Développement durable Manitoba. Elle explique le besoin d'un nouveau système de traitement des eaux.

« Actuellement sur le site, nous avons une infrastructure des années 1980. Le système de filtration est fonctionnel, mais pas très efficace. Nous explorons la possibilité d'une toilette publique à l'année longue, pour laquelle il faudrait une nouvelle station d'épuration. »

La station d'épuration du parc provincial de Saint-Malo ne dessert ni résidences privées, ni chalets. Elle fournit de l'eau potable aux installations du camping, et aux habitations temporaires des employés du parc. Rebecca Lauhn-Jensen s'attend à ce que la construction se fasse en 2017, et que le projet soit complété d'ici mars 2018.

FRAGMENTS DE VIES AUTOCHTONES - PREMIÈRE PARTIE

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR, PARTENAIRE DES AUTOCHTONES

Tout pour rester loin du crime

Le travailleur social Mitch Bourbonnière l'affirme : « Beaucoup de Winnipégois seraient surpris de savoir qu'il y a des enfants de huit ans qui se promènent dans la ville en fumant du *weed*, en vendant de la drogue, et en volant des voitures ». Plus encore seraient surpris du rôle du Festival du Voyageur dans la réhabilitation de ces mêmes jeunes.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Mitch Bourbonnière d'origine métis est un travailleur social qui occupe le poste de facilitateur pour Ogijiita Pimatiswin Kinamatwin (OPK). Le mot ojibwé Ogijiita désigne l'esprit d'un guerrier. Pimatiswin se traduit par « la vie bonne », et Kinamatwin veut dire « marcher la vie bonne ».

OPK est un organisme qui fournit des services de soutien aux jeunes Autochtones marginalisés de 16 à 25 ans, qui ont souvent grandi dans le nord de Winnipeg. Mitch Bourbonnière ne passe pas par quatre chemins : « Mes jeunes sont surtout des hommes, et d'habitude ils sortent de gangs de rue ou de prison. »

L'argent est une priorité pour beaucoup de ces jeunes qui ont grandi dans la pauvreté, explique le facilitateur d'OPK. « Je suis totalement disponible pour mes jeunes de sept heures du matin jusqu'à minuit, sept jours sur sept. Les jeunes ont vraiment accès à moi et aux autres employés d'OPK. Au fond la première chose dont ils ont besoin, c'est de l'argent pour vivre correctement. Ils cherchent du travail.

« Un boulot est très thérapeutique. Après une journée de travail, il y a toujours une fatigue qui s'installe. Les journées commencent à avoir une certaine structure. Les jeunes ont de pleines nuits de sommeil, leurs amitiés deviennent plus stables, et surtout, il y a la fierté de gagner sa vie honnêtement.

« Beaucoup de ces jeunes n'ont jamais eu un vrai boulot, et ont décroché de l'école en 8e année.

« Souvent quand je les aide à chercher du travail, les employeurs disent : *Tous les jeunes comme eux sont pareils... paresseux et malhonnêtes.* »

Tous les employeurs? Non. Un fort retranché de voyageurs résiste au stéréotype raciste de l'Autochtone. Le Festival du Voyageur est en effet une des organisations qui collabore avec des centres d'aide à l'emploi. Parmi eux, il y a le service d'offre d'emplois de la Province, qui réfère des chômeurs et des personnes en difficulté. OPK est également un des organismes qui dirige des jeunes vers le Festival du Voyageur.



En plus de son travail avec OPK, Mitch Bourbonnière s'implique dans de nombreuses autres initiatives pour venir en aide aux jeunes défavorisés de Winnipeg. Formé en travail social, il donne des conférences aux étudiants en travail social à l'Université de Saint-Boniface. Il documente ses activités sur son site web : www.mitchbourbonniere.com.

Jean-Luc LaFlèche est le directeur des opérations au Festival du Voyageur. Il précise que les personnes envoyées par un travailleur social postulent d'habitude pour participer à la construction du Parc du Voyageur. « En décembre, on fait de sept à dix entrevues, et on embauche environ cinq personnes.

« Avec du travail manuel, il y a parfois des blessés ou d'autres défis possibles. Alors ce programme nous permet d'avoir un grand bassin de travailleurs. On est aussi content d'aider à remettre des gens sur le bon chemin.

« Au Festival, on a toujours voulu embaucher des gens de toutes les couches de la société. Après une entrevue, on a une bonne idée des compétences et du sérieux des candidats. On n'a vraiment aucune inquiétude par rapport aux gens qu'on embauche. »

Depuis six ans le Festival du Voyageur participe au programme de la Province, qui subventionne une partie du salaire des travailleurs. Les heures supplémentaires et le travail d'été sont payés par le Festival.

Mitch Bourbonnière indique que les deux compagnies qui sont les plus ouvertes à l'embauche des jeunes d'OPK sont le Festival du Voyageur, « qui m'appelle quand ils ont besoin d'hommes », et RNT Soils, une compagnie d'aménagement paysager.

« Parfois dès cinq heure du matin, je fais le tour du quartier, je prends les jeunes dans mon camion, et je les dépose au travail. Souvent je dois leur acheter des bottes de travail et des manteaux d'hiver.

« S'ils ne travaillaient pas, ils risqueraient de reprendre leur vie de drogue, de crime et de violence. OPK les aide aussi à retrouver une fierté dans leur identité autochtone. Ils apprennent sur leur propre culture. Quand ils entrent au programme, beaucoup ne connaissent même pas leur Nation. Maintenant j'ai des jeunes qui se sont engagés à quatre ans de *Sundance*. C'est un grand sacrifice, qui prouve la volonté de devenir meilleur. »

En plus de soutien à l'emploi, OPK fournit toutes sortes de services, remarque Mitch Bourbonnière. « Ces jeunes ont souvent ni père, ni oncle. Des fois j'ai fait semblant d'être leur oncle. Je vais les nourrir s'ils ont faim. S'ils sont dans une mauvaise situation, je vais les en sortir. S'ils sont en prison, je vais leur rendre visite. S'ils sont en cour, je vais les soutenir. »

En quatre ans de travail avec OPK, Mitch Bourbonnière a été en contact avec près de 300 jeunes. Pour certains, la rencontre a été brève. D'autres sont restés dans le coup depuis quatre ans. Il souligne que c'est difficile d'évaluer le succès d'un organisme comme OPK.

« Il n'y a aucune façon d'évaluer notre succès au niveau statistique. Certains travaillent maintenant à temps plein avec Manitoba Hydro. Pour d'autres, rester sobres est un succès. En tout cas, rester à l'écart du crime est un accomplissement en soi.

« Ces jeunes veulent gagner du "*honest money*". Ils savent que leur mode de vie de gang se terminera mal. La seule chose qu'on peut faire, c'est créer des opportunités positives pour eux : un travail, des ateliers de guitare, des activités culturelles, de l'équitation... »

La semaine prochaine :
DEUXIÈME PARTIE : Comment retrouver son identité dans la jungle de béton.

Le Calendrier communautaire







147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au www.sfm.mb.ca/calendrier

10 août • **Mercredis en musique – Kelly Bado** • Jardin de sculptures • 204-237-7692

11 août • **Tournoi de golf Lucien-Guénette** • Club de golf La Vérendrye • 204-235-0670

12 août • **Vendredi Folk – Jocelyne Baribeau** • Stella' s au CCFM • 204-231-7036

15 août • **Célébration de 50 ans de vie sacerdotale de l'Abbé Édouard Bonin** • Paroisse Saint-Joachim • 204-424-4332

17 août • **Mercredis en musique – Red Moon Road** • Jardin de sculptures • 204-237-7692

18 août • **Omnium de golf – Pea Soup Open** • Club de golf de Saint-Boniface • 204-925-2321

19 août • **Vernissage – Lapincyclope** • CCFM • 204-233-8972

19 août • **Vendredi Folk – Kelly Bado et Justin Lacroix en duo** • Stella' s au CCFM • 204-231-7036

23 août • **Service Canada à Saint-Claude** • Bibliothèque Saint-Claude • 800-Ô-CANADA

24 août • **Vendredi Folk – Philippe Meunier** • Stella' s au CCFM • 204-231-7036

25 août • **Service Canada à Sainte-Anne** • Centre de services bilingues • 800-Ô-CANADA

27 août • **Cinéma – Un + Une** • CCFM • 204-233-8972

1er au 5 septembre • **Festival annuel des 4P** • Saint-Georges • 204-367-8483

2 au 5 septembre • **Journées Chemin Dawson** • Sainte-Anne • 204-422-5293

Programmation

Lundi • **Vélo en famille** • Comité culturel d'Île-des-Chênes • 204-878-9684

Jeudi • **Ligue de pétanque** • Union Nationale Française • 204-231-1358

Vendredi • **Le Marché Provencher** • Esplanade Riel • 204-289-4061

Club de lecture d'été • **Bibliothèque de Saint-Boniface** • 204-986-4331

Exposition • **Fafard et famille** • Galerie Buhler, Hôpital Saint-Boniface • 204-235-3392

Exposition • **Lapincyclope** • CCFM • 204-233-8972

Pour soumettre une activité qui se déroule en français près de chez-vous, contactez-nous au 233-ALLO (2556) ou le 233allo@sfm.mb.ca .

SFM

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

SÉRIE D'ÉTÉ | SUIVEZ LE GUIDE (1 de 5)

LE PARC PROVINCIAL URBAIN D'UPPER FORT GARRY

Vous êtes au cœur de la colonie

Le parc provincial du patrimoine d'Upper Fort Garry a été aménagé sur les décombres du fort original, presque complètement rasé à la fin des années 1880. Le parc, situé à l'est de Main entre Broadway et la rue Assiniboine, est maintenant ouvert au public.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Gerald Friesen, professeur émérite en histoire à l'Université du Manitoba et membre du CA des Amis d'Upper Fort Garry, a participé à la conception du parc provincial d'Upper Fort Garry. Il aime faire valoir le sens historique du site :

« L'Upper Fort Garry était très grand, il devait faire deux fois la taille du parc actuel. Le parc couvre surtout la moitié nord du fort, où se trouvait la maison du gouverneur, et tout ce qui était formel ou cérémonial. La moitié sud, qui descendait jusqu'à l'Assiniboine et qui s'étendait sur une grosse portion de l'actuelle Main, abritait les casernes, les entrepôts, et la prison. »

« De 1835 à 1837, l'Upper Fort Garry a été reconstruit en pierre, avec quatre bastions, à des fins militaires et pour gérer la traite des fourrures. La partie sud du fort a été construite en premier, et donne sur la rivière, l'autoroute de l'époque. Le centre-ville, évidemment, n'existait pas encore. Dans les années 1840-1850, l'importance croissante du fort a nécessité de doubler sa taille. L'addition, au nord, avait des murs de bois. »

L'historien tient à souligner une chose : « C'est de loin le site de traite de fourrures et d'histoire militaire le plus important du Manitoba. (Voir l'encadré : ***Le berceau du Manitoba***) L'importance accordée au Lower Fort Garry tient uniquement à des concours de circonstances. »

Situé à 32 kilomètres au nord du Upper Fort Garry, le Lower Fort Garry est un fort original préservé. Tandis que l'actuel fort Gibraltar est une reconstitution historique entamée au début des années 1980. Gerald Friesen souligne que la réinvention de l'Upper Fort Garry répond à d'autres objectifs.

« À part la porte du gouverneur, qui n'a jamais été démolie, l'Upper Fort Garry n'est ni un artefact, ni une reconstitution. C'est un parc provincial urbain parce que pour l'instant, on n'a pas l'argent pour faire des fouilles sur la totalité du site. »

Le parc actuel, conçu par l'architecte Garry Hilderman, comporte également des structures en acier rouillé là où se dressaient les remparts.



photo : Gavin Boutroy

L'espace entre les trois structures d'acier correspond au bastion nord-ouest de l'Upper Fort Garry, à l'époque où le fort avait une vocation militaire importante.

photo : Gavin Boutroy

Détail du mur d'acier de l'Upper Fort Garry représentant symboliquement les écoles résidentielles.

Au printemps 2016, il y a eu une nouvelle addition au parc. À quelques pas de l'endroit de l'ancien mur ouest, du côté de l'actuel hôtel Fort Garry, il y a un mur d'acier aux dimensions du mur original.

Gerald Friesen précise le rôle de ce mur : « Le mur est composé de quatre grandes plaques d'acier découpées en bas-reliefs pour représenter des moments charnières de l'Ouest canadien et de la Rivière-Rouge.

« Le coin sud du mur d'acier met en valeur la présence autochtone, et puis souligne le premier contact entre ces peuples et les colons. Une part de la planification portait sur la manière de représenter l'histoire de l'Ouest. Nous voulions offrir un aperçu stimulant de l'histoire, voire même provoquant.

« Le mur tient aussi compte du curriculum des sciences sociales des élèves des 5e, 6e et 11e années. La structure se veut une ligne du temps physique, qui raconte l'histoire de l'Ouest en une quarantaine d'images.

« Mais quel type d'histoire voulait-on représenter? Disons l'histoire de la culture et de la communication, ainsi que l'histoire des changements dans la composition de la population. On voit l'arrivée des Européens, et puis le passage du canoë au bateau à vapeur, et l'arrivée du premier train. (Voir l'encadré : ***L'histoire sur un mur, en trois conflits***) »

Pour que le visiteur puisse explorer davantage la signification historique d'Upper Fort Garry, une application pour téléphones mobiles est en développement. Gerald Friesen a participé à l'écriture des textes historiques pour l'application.

« Pour vraiment avoir le sens d'où tu te trouves dans le vieux fort, tu peux ouvrir l'application sur ton mobile et voir des photos et des peintures. Il y a aussi des condensés historiques d'environ 150 mots. »

Les textes de l'application et du site web d'Upper Fort Garry sont actuellement en cours de traduction. Le tout devrait être prochainement disponible dans les deux langues officielles.

Parmi les autres ajouts en cours au fort, il y a l'éclairage DEL du mur d'acier qui doit compter au final 7 000 diodes, ainsi qu'un système de son. Les Amis d'Upper Fort Garry sont aussi à la recherche de fonds, pour un jour bâtir un centre d'interprétation sur le site.

L'histoire sur un mur, en trois conflits

L'historien Gerald Friesen relève trois conflits notables représentés sur le mur d'acier qui délimite le flanc ouest du parc de l'Upper Fort Garry.

1. « Il y a une représentation des lots de rivière autour de la Rouge et de l'Assiniboine qui ressemble à une explosion. On voit à la fois les lots en longueur de l'ancien système français de la division des terres, et les lots carrés du système anglais. La refonte de la division des terres représente un moment majeur dans l'histoire du Manitoba, puisqu'elle exprime l'annexion du territoire par le Canada. »



photo : Gavin Boutroy

Gerald Friesen, historien de l'Ouest canadien.

2. « L'assimilation des Premières Nations est un autre conflit important inscrit sur le mur. On voit un policier qui arrache un enfant des mains de ses parents, devant une école résidentielle. »
3. « En 1817, Lord Selkirk a signé un traité avec cinq chefs autochtones, qui autorise les colons à occuper des terres le long de la Rouge et de l'Assiniboine. Les six signatures sont découpées dans l'acier du mur, telles qu'elles apparaissent sur le document original. Le traité établissait les frontières du terrain que les colons avaient le droit d'occuper. Mon épouse, l'historienne Jean Friesen, résume ainsi le traité : *Les colons blancs se sont retrouvés sur la première réserve de l'Ouest.* »



Le berceau du Manitoba

Pour Gerald Friesen, l'Upper Fort Garry est l'un des hauts lieux de l'histoire du Manitoba. À ses yeux, c'est le lieu de naissance de la province : « La décision de la Colonie de la Rivière-Rouge d'entrer au Canada a été prise sur le site de l'Upper Fort Garry par une assemblée remarquablement démocratique. »

« Peu de gens savent qu'il y a eu trois gouvernements provisoires à la Rivière-Rouge. Le premier a été mis sur pied après que Louis Riel et une centaine d'hommes eurent décidé de prendre le contrôle du Fort Garry, le 2 novembre 1869. Le deuxième gouvernement, formé en février 1870, n'a pas duré longtemps. Il a vraiment servi à organiser le troisième gouvernement, remarquable par sa composition.

« Le troisième gouvernement était composé à égalité de représentants de paroisses anglaises et françaises. La sélection des représentants s'est déroulée lors de réunions dans les paroisses. Ensuite, l'Assemblée législative d'Assiniboia a mis en place une sorte de code civil. Les débats, dont il existe encore de soigneux comptes rendus, portaient autant sur l'adhésion au Canada que sur la réglementation de la vente d'alcool. »

« Des catholiques francophones et des protestants anglophones ont surmonté leurs différences pour prendre une décision commune : intégrer le Canada. Il y a eu des morts lors de la période de transition, mais réunies dans l'Upper Fort Garry, les diverses factions avaient pu débattre, et choisir la paix en optant pour le Canada. »

CULTUREL

ANNICK ET FRANCE SVISTOVSKI AU PAVILLON CANADIEN-FRANÇAIS

Le Folklorama des sœurs jumelles

Annick Svistovski, qui a dansé au Pavillon canadien-français de Folklorama la semaine passée, et sa sœur France Svistovski, qui dansait au Pavillon avant de déménager à Ottawa voilà quatre ans, sont jumelles. Elles se remémorent leur temps passé à Foklorama.

Gavin BOUTROY

presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Gavin Boutroy

De gauche à droite, à l'arrière: Philippe Mailhot, Julie Desrochers, Tristen Freund, Ashton Freund, Myriam Leclercq, Annick Svistovski, Mélissa Finch, Collette St-Amant, Marie-Eve Presber, Rochelle St-Amant, Alexandre Quesnel, Arielle Morier-Roy, Celeste Thériault, Véronique Demers, Catherine Sorin, Karine Jubinville. À l'avant-plan : Julien Beaudette-Loiselle, Simon Reimer, Marco Freynet, Joel Rivard, Max Morier-Roy et Sébastien Leclercq.

Annick Svistovski est une danseuse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. Cette année, elle a participé au Pavillon canadien-français pour la dixième fois d'affilée. Et elle ne s'attend pas à raccrocher ses claquettes : « J'aime participer à Folklorama. C'est un environnement accueillant et énergétique. C'est un temps de l'année où on peut se rassembler et célébrer notre culture avec notre communauté francophone. En plus, on peut la partager et la fêter avec des gens qui sont tout aussi fiers de leur culture et de leur ville!

« Après chaque spectacle, nous les artistes on se dirige vers la sortie afin de remercier l'audience. C'est vraiment beau de voir les réactions des gens et d'entendre leurs commentaires positifs sur le spectacle et leurs expériences au Pavillon. J'avais onze ans lors de mon premier Folklorama, donc cela fait dix ans que je participe au festival comme artiste et bénévole. »

Pendant les six premières années de sa participation à Folklorama, Annick Svistovski était accompagnée sur l'estrade de sa sœur jumelle, France Svistovski, qui a déménagé à Ottawa il y a maintenant presque quatre ans. Avec quatre ans de recul, France Svistovski chérit des souvenirs de Folklorama tout aussi vifs que ceux de sa sœur.

« Ce que j'aimais le plus, c'est le sens de communauté. On était comme une grosse famille. Ce n'était pas juste nous les danseurs, mais aussi les musiciens, les bénévoles, et même le public.

« Folklorama me manque surtout à cause de ce qui se passait derrière le rideau… Se présenter sur scène est très excitant, mais ce n'est pas ce dont je me souviens le plus. On jouait des tours aux musiciens, et on essayait toujours de trouver quelque chose de loufoque à faire lors de notre dernier spectacle. »

« J'ai arrêté de danser à cause de mes cours, et je n'ai jamais pu m'y remettre parce que j'ai déménagé à Ottawa, où je travaille maintenant au Sénat.

« Il y a deux ans je suis rentrée à Winnipeg et je me suis assurée d'être là à temps pour assister au dernier spectacle du Pavillon canadien-français. Une alarme s'est déclenchée lors du spectacle et tout le monde a dû évacuer le bâtiment. Quand on était dehors, les musiciens se sont mis à jouer, les danseurs ont commencé à apprendre *La bastringue* à tout le monde et on a tous dansé ensemble. J'avais vraiment l'impression de faire à nouveau partie du pavillon. »

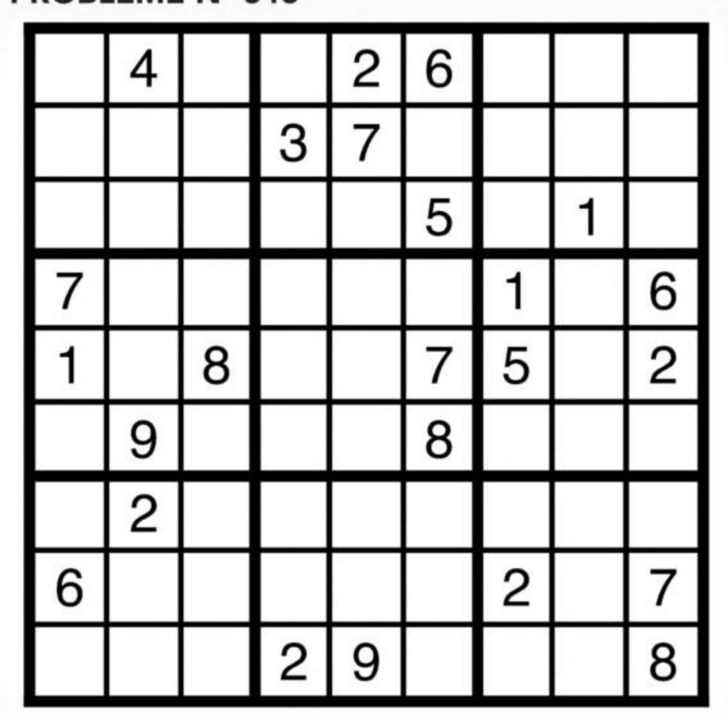
Pour Folklorama 2016, le Pavillon canadien-français proposait à nouveau de la danse, de la musique, et de la nourriture, avec pour thème une virée à travers les contes et légendes du Canada, explique Carmène Fiola Magian, la coordinatrice du Pavillon qui se tenait au Centre culturel franco-manitobain.

« Notre spectacle, c'était l'histoire de deux jeunes qui voyagent à travers le Canada en train, et on parle de différentes légendes de chaque région. On a un peu retenu le thème de l'année passée, qui était le chasse-galerie. Cette année on a vraiment proposé un voyage à travers le Canada.

« On a fait beaucoup de changements à la nourriture l'année passée, et beaucoup de ces changements ont bien fonctionné. Alors on les a retenus. Comme l'année passée, on a proposé des fèves au lard, des patates rôties et des boulettes de bison, qui sont très populaires. Et bien sûr, le pet-de-sœur reste un favori. »

Malgré des chiffres d'admission légèrement à la baisse, la coordinatrice Carmène Fiola Magian estime que le Pavillon canadien-français a été un succès. Elle souligne que beaucoup de facteurs ont pu influencé le nombre de spectateurs : le temps, le bouche à oreille, les médias sociaux et les médias.

« Folklorama dure deux semaines. Nous alternons de semaine à chaque année. Cette année, notre Pavillon a eu lieu la première semaine. Être en première semaine apporte toujours un public plus petit qu'en deuxième semaine. Arrivée la deuxième semaine, les gens savent que c'est le temps de Folklorama. Alors on compare toujours la participation du public à deux ans auparavant. Nous sommes en légère baisse comparé à il y a deux ans. »



RÈGLES DU JEU :

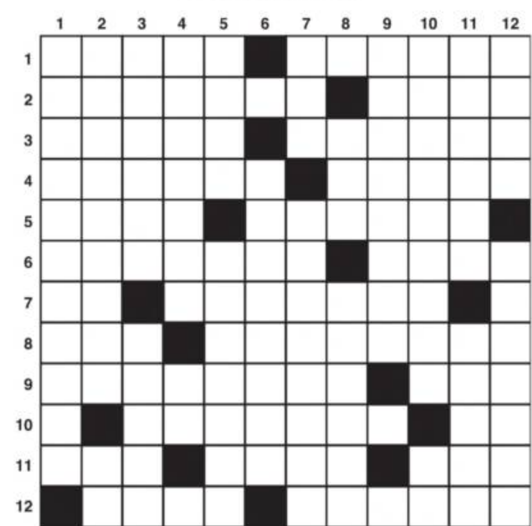
RÉPONSE DU N° 514

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 884



HORIZONTALEMENT

1- Action de surveiller. – Animaux de l'espèce bovine.
2- Incapacité pathologique à prendre une décision. – Dépourvu de saveur.
3- Nettoya en lavant. – Se donna de la peine.
4- Partie située du côté intérieur. – Compositeur allemand (1873-1916).
5- Existez. – Prénom masculin.
6- Charge donnée à quelqu'un d'accomplir une tâche définie. – Monnaie du Pérou.
7- Espace de temps. – Groupe de neuf personnes.
8- Épouse de Jacob. – Appareil à étuver.
9- Lieu de départ et d'arrivée des services d'autocars. – Dix-neuf.
10- L'une des quatre bases azotées de l'ADN. – Possessif.
11- Bouclier. – Qui se fait avec lenteur. – Imitation de métaux.
12- Dernier repas des apôtres. – Exerçant une action en justice.

VERTICALEMENT

1- Personne qui aide un malade.
2- Pinacée. – Doublée.
3- Ivres. – Déduit.
4- Kermesse. – Conjonction.
5- Impulsion. – Raboteuse.
6- Sincère.
7- Été frappé d'admiration. – Thiamine.
8- Le vin produit par un terroir. – Période de quatre semaines avant Noël (pl.).
9- Tache de rousseur.
10- Qui croît dans les lieux humides. – Possessif.
11- Font perdre à une fleur sa fraîcheur. – Apôtre de Jésus-Christ.
12- Vedette de cinéma. – Qui manque de ponctualité.

RÉPONSES DU N° 883







Chaque mois, ***La Liberté*** et Radio-Canada vous présentent une personne qui se démarque dans sa communauté par un service bénévole à une cause francophone ou à un organisme qui appuie les francophones du Manitoba, que ce soit dans le domaine de la charité, de la culture, du sport ou autre.

Toujours ce besoin de partager

Lilianne Barnabé, infirmière à la retraite, fête ses vingt ans de bénévolat à l'Hôpital Saint-Boniface. Impliquée, elle se confie, en mettant au premier plan son humanité.

Née à Montréal en 1935, Lilianne Barnabé a grandi en Acadie avant d'arriver à Winnipeg en 1959. Infirmière, elle travaille jusqu'en 1995 à l'Hôpital Saint-Boniface. C'est dès l'année suivante qu'elle se consacre aux soins spirituels de l'Hôpital en tant que ministre de la communion. La retraitée confie : « Je n'étais pas prête à quitter le milieu infirmier, c'était ma manière à moi de rester en contact avec les patients. » C'est ainsi que Lilianne apporte la communion aux patients malades qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la chapelle.

Entre 1995 et 2002, Lilianne Barnabé était aussi volontaire à Jocelyn House, une résidence de soins palliatifs située à Saint-Vital sur les bords de la rivière Seine. Elle était coordinatrice des bénévoles. De plus, elle était assistante aux personnes en deuil au YWCA de Winnipeg. Enfin, Lilianne Barnabé participe à une étude longitudinale canadienne sur le vieillissement.

À l'ouverture de la Galerie Buhler à l'Hôpital Saint-Boniface en 2007, c'est tout naturellement que Lilianne Barnabé se porte volontaire. « C'était la première galerie d'art à avoir ouvert dans un hôpital canadien, une excellente initiative ». La galerie, ouverte tous les jours, a présenté une trentaine d'expositions depuis sa création, et fonctionne uniquement grâce à une équipe de volontaires.


LILIANNE BARNABÉ.

En tant que bénévole, Lilianne Barnabé accueille les gens chaque dimanche de midi à 16 h. Un rôle tout aussi informatif qu'humain. Elle souligne : « Je souhaite mettre à l'aise les visiteurs, car un peu moins de la moitié ne s'est jamais aventuré dans une galerie ». Elle espère ainsi sensibiliser davantage les gens de passage à l'art.

Mais pas uniquement. La bénévole rajoute : « La galerie Buhler est un lieu où les gens peuvent se recueillir. La plupart des visiteurs ont des êtres chers à l'hôpital ». En effet, elle se considère comme un pilier à l'écoute des gens, et tâche de répondre à leurs besoins.

La retraitée tire aussi un grand enseignement de son expérience bénévole. Elle révèle : « Nous obtenons une session d'orientation avant chaque nouvelle exposition à la galerie. J'aime partager par la suite mon savoir avec les visiteurs. ». De même, travailler dans le domaine de l'art a permis à cette femme de cœur de rencontrer des artistes et des personnalités diverses, tel qu'un astronaute. Une réelle aventure humaine puisque la mère de deux enfants se remémore de très belles rencontres : « J'ai travaillé avec des bénévoles formidables venus de partout dans le monde. J'ai beaucoup appris sur l'être humain. »

Mais pourquoi s'impliquer autant? Lilianne Barnabé dévoile : « J'aime me dire que grâce à moi, quelqu'un a eu une vie plus confortable. Et puis, on reçoit toujours plus qu'on ne donne. » Préférant donner de son temps que de rester cloitrée chez elle, cette femme d'action, qui assure « détester l'ennui des dimanches », compte encore donner de sa personne.

« Tant que la santé et le moral suivront, j'aiderai la terre à avancer », conclut-elle en riant.

Pour en savoir plus sur **VOTRE BÉNÉVOLE EN VEDETTE** rendez-vous sur **ICI.Radio-Canada.ca/manitoba**

Consultez ***Le 6 à 9***, ***L'actuel*** et ***Le téléjournal Manitoba***.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Nous sommes Matthieu (10 ans), Sarah (8 ans) et Marc (5 ans). Nous vous présentons notre nouvelle petite sœur, **Isabelle Julie Nicole** McLean, née le 1er juin 2016. Elle pesait 9 livres, 9 onces et mesurait 22 ¼ pouces.

Isabelle est la onzième petit-enfant de nos grands-parents Raymond et Nicole de Rocquigny. Quand on est tous ensemble, on a beaucoup de plaisir! Nous rendons aussi souvent visite à notre grand-maman Marcie McLean. Nous racontons de bons souvenirs de notre grand-papa Gordon McLean, qui est décédé cet hiver. On s'amuse bien avec nos oncles (Michel, François, Bryan et Dean) et nos tantes (Karine, Courtenay, Chantal et Christine).

Isabelle se prépare à apprendre toutes sortes de choses de nous et de ses cousins (Zachary, Tristian et Callum) et cousines (Alexus, Nathalie, Kailyn et Scarlett).

Nos arrière-grands-parents sont toujours contents de nous voir. On est chanceux d'avoir une si belle parenté : Marie-Rose de Rocquigny, Ernest et Gisèle Fontaine et Pauline Senko.

Nous allons continuer à demander toute la journée quand on peut tenir Isabelle, puisqu'elle est tellement adorable. Mais on laissera les couches à Maman Julie et Papa Tyler!

COMMUNAUTAIRE

AFIN QUE VIVE LA MÉMOIRE DES FEMMES ENGAGÉES

Un ambitieux projet patrimonial

Le projet d'un livre commémorant le parcours de femmes franco-manitobaines qui ont contribué de manière marquante à l'épanouissement de leur communauté est en cours cet été. Il s'agit de personnes nées entre 1925 et 1950.



Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca

C'est à l'occasion du centième anniversaire de l'acquisition du droit de vote des femmes au Manitoba que l'idée du livre *Nos manitobaines engagées* est née. Lors du centenaire célébré au Cercle Molière le 27 janvier 2016, l'une des organisatrices, Michelle Smith, a annoncé la nouvelle. Elle peut compter sur l'aide de Lise Gaboury-Diallo, qui mène le projet, Bernice Parent, Aline Campagne, Suzanne Kennelly et Louise Duguay.

Michelle Smith raconte : « L'idée principale est de commémorer l'histoire de nos grandes sœurs, de nos mères, aujourd'hui retraitées. Nous aimerions montrer comment c'était d'être une petite fille à leur époque. »

Ainsi, les bénévoles vont interviewer des femmes ayant eu, ou ayant toujours, un rôle important au sein de leur communauté, que ce soit dans les domaines économique, politique, scientifique, religieux, sportif, médiatique ou artistique.

Les femmes choisies ont œuvré partout au Manitoba, ainsi qu'à l'extérieur de la province. Elles ne viennent pas forcément du Manitoba, mais ont, pour certaines, décidé d'y vivre et d'y mener un projet marquant pour la société franco-manitobaine.



photo : Charlotte Altieri

Le noyau de l'équipe du projet patrimonial : (de gauche à droite) Papa Mbao, Suzanne Kennelly, Bernice Parent, Michelle Smith, Aline Campagne, Lise Gaboury-Diallo et Roland Lavoie.

Ainsi, certaines d'entre elles sont françaises ou québécoises d'origine. Pour trouver des femmes prêtes à témoigner, Michelle Smith a fait appel à la Fédération des aînés, ainsi qu'à son propre réseau de contacts. Karlee-Ann Sapoznik, historienne, et le bureau de recherche de l'Université de Saint-Boniface (USB) ont aussi donné leur appui au comité organisateur.

Lise Gaboury-Diallo explique : « C'est grâce à la subvention donnée par l'USB, et plus précisément par le programme multimédia, que le comité organisateur peut utiliser le studio d'enregistrement de l'USB afin de conduire les interviews ».

En effet, en plus de la publication du livre, les bénévoles souhaiteraient mettre en ligne des vidéo-clips des entrevues sur le site du Centre du patrimoine.

Avec le financement nécessaire, elles espèrent aussi en offrir 25 à l'Encyclopédie du Patrimoine culturel de l'Amérique française, un ouvrage multimédia qui présente le patrimoine des communautés francophones du continent nord-américain.

De plus, à la suite d'un accord avec *La Liberté*, 12 profils de femmes seront publiés, à raison d'un article par mois dans le journal. L'ouvrage final sera idéalement publié en 2017.

Lise Gaboury-Diallo souligne l'importance du projet : « À notre connaissance, seuls deux livres présentent des profils ou des témoignages de femmes, et leur publication remonte à plus de 30 ans. »

Elle rajoute : « Pour les femmes qui seraient décédées, de courts profils seront rédigés ».

Si Bernice Parent, professeure de yoga, a décidé de donner de son temps pour ce projet, c'est parce qu'elle a été sensibilisée par le centenaire du droit de vote des femmes.

Elle soutient : « Ce projet est une bonne façon de préserver notre histoire ». Afin de se préparer au mieux, la bénévole a relu ***Femmes de chez nous*** (1985). Bernice Parent précise : « Toutes ces histoires de souffrance et de joie m'ont profondément touchée. Ce nouveau projet aidera à faire ressortir les témoignages d'une autre époque ».

Par ailleurs, les bénévoles ont déjà suivi une courte formation en journalisme donnée par Suzanne Kennelly, ancienne animatrice de Radio-Canada. Les organisatrices se sont séparé le reste des tâches selon leur domaine d'expertise, tandis que Roland Lavoie et Papa Mbao s'occupent de la technique.

Après la cueillette des données et la préparation des entrevues, Michelle Smith et son équipe effectueront les entrevues, avant de les retranscrire à l'écrit.

Jusqu'ici, elles ont une trentaine d'entrevues de prévues, et ont une liste de 108 femmes à contacter sur le long terme. L'idéal serait de donner une idée générale de l'ensemble des femmes franco-manitobaines.

EMPLOIS ET AVIS



Appel de propositions

La Ville de Winnipeg, en partenariat avec le conseil consultatif communautaire de Winnipeg, accepte actuellement des demandes provenant d'organismes qui désirent obtenir une aide financière pour la réalisation de projets Logement d'abord et de projets d'immobilisations qui s'inscrivent dans le cadre la Stratégie des partenariats de la lutte contre l'itinérance (SPLI) et qui permettront de répondre aux besoins des personnes sans abri ou à risque imminent de le devenir.

Date limite de soumission des demandes :

Les demandes doivent parvenir au bureau des Services communautaires,
10, rue Fort, porte 400,
Winnipeg (Manitoba) R3C 1C4,
au plus tard à 16 heures
le 2 septembre 2016.

Pour obtenir une trousse de demande ou des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Terry Cormier, au 204-986-3911
tcormier@winnipeg.ca



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres

au centre de services à La Salle

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste à temps plein pour un terme de 12 mois:

Agent ou agente, services aux membres

aux centres de Saint-Claude, Haywood et Rathwell

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.



TEFFAINE LABOSSIÈRE RICHER

APPEL DE CANDIDATURES

Secrétaire / Réceptionniste

Nous sommes à la recherche d'une personne bilingue pour remplir le poste de secrétaire / réceptionniste pour notre cabinet d'avocats situé au cœur de Saint-Boniface.

Compétences requises :

- Maîtrise de la langue française et anglaise, à l'oral et à l'écrit;
- être travaillant, pouvoir travailler sous pression, avoir de l'entregent et être extraverti;
- responsable, autonome et organisé;
- maître du logiciel de travail Microsoft.

Atouts :

- connaissance des ordinateurs MAC

Traitement : selon les compétences et l'expérience.

Date d'entrée en fonction :
le poste est disponible immédiatement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de présentation bilingue à :

Philippe Richer
Teffaine Labossière Richer
247, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G6
Téléphone : 204-925-1900
Courriel : richerp@tlrlaw.ca



OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'apprentissage des Toupies est à la recherche de personnes créatives et énergiques pour combler les postes suivants :

Éducateur (trice) AJE ou EJE II pour le programme préscolaire.
Contrat permanent à partir de septembre 2016.

Éducateur (trice) AJE ou EJE II pour le programme préscolaire.
Contrat à terme pour un congé de maternité à partir de septembre 2016.

Horaire de travail : entre 7 h et 17 h 30 du lundi au vendredi.

Les candidat(e)s doivent avoir de l'expérience auprès des enfants. Ils/elles doivent également posséder une bonne connaissance du français écrit et oral, démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation, un vouloir d'apprendre davantage et d'entregent.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae et trois (3) références.

Salaire selon l'expérience et le niveau de formation complété. Nous suivons l'échelle salariale de MCCA 2015-2016.

Envoyez votre curriculum vitae à :
lestoupiesdg@dsfm.mb.ca

Le Centre d'apprentissage



Les Franco-lions de Lacerte Inc.

(situé dans les locaux de l'École Lacerte)

Offre d'emploi septembre 2016

Nous sommes à la recherche de candidat(e)s pour combler les postes suivant :

Aide en jeune enfance pour le programme scolaire
avant et/ou après l'école de 7 h à 8 h 30/14 h 45 à 17 h 30,
les journée pédagogiques, les congés des fêtes, la semaine de relâche
et une possibilité de travailler à temps plein pendant l'été

Les personnes intéressées doivent :

- avoir l'expérience auprès des enfants;
- démontrer de l'enthousiasme et une énergie positive;
- maîtriser la langue française parlée et écrite;
- avoir une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe;
- être flexible au changement.

À notez : tout candidat(e) aura un avantage s'il soumet la copie originale d'une vérification du casier judiciaire avec une vérification pour les personnes appelées à travailler auprès de personnes vulnérables, récente de moins de 3 mois et compléter la *Demande de vérification du registre concernant les mauvais traitements.*

Nous offrons un salaire compétitif dans un environnement de travail positif.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et trois noms de référence à :

Lisa Hunnie, directrice
Les Franco-lions de Lacerte Inc.
12-1101 promenade Autumnwood
Winnipeg, Manitoba R2J 1C8
lesfrancolions@dsfm.mb.ca
Téléphone : 204-253-5315

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





GARDIENNE OU GARDIEN (« NANNY ») D'ENFANTS À TEMPS PARTIEL

Nous recherchons une gardienne ou un gardien (« nanny ») bilingue (d'expression surtout française) pour une famille ayant un garçon de 3 ans et une fille d'un an

DÉTAILS DU POSTE

Entrée en fonctions la dernière semaine d'août 2016
Les mercredis et les vendredis
(*jours flexibles*)
De 8 h à 17 h
River Heights
Tarif horaire : 12-14 $

EXIGENCES DU POSTE

Expérience de garde d'enfants
RCR et Premiers soins (niveau C)
Vérification des antécédents criminels et du registre des cas d'enfants maltraités
Permis de conduire

Si ce poste vous intéresse, veuillez envoyer votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement détaillant votre expérience et votre disponibilité à : **info@thenannycompany.ca.**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **CÉLINE MARIE PAUWELS**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 9e jour de septembre 2016 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécutrice aura été notifiées.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de juillet 2016.

Étude TEFFAINE LABOSSIÈRE
RICHER Law Group
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **HENRIETTE GAMBY**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 2e jour de septembre 2016 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécuteur aura été notifiées.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de juillet 2016.

Étude TEFFAINE LABOSSIÈRE
RICHER Law Group
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Procureurs de la succession



Le Centre des ressources pour les familles de militaires de Winnipeg
est à la recherche d'un(e)

PROFESSEUR(E) DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE
(Contrat de 10 semaines, 60 heures - niveau débutant)

La mission du CRFM de Winnipeg est de développer la résilience des familles militaires en soutenant une communauté prête à l'action, en fournissant des programmes et des services spécialisés qui font la promotion de la santé, de l'éducation et du bien-être.

Descriptions de tâches :

- enseigner le français langue seconde à l'aide de méthodes d'enseignement appropriées en vue de susciter l'intérêt des élèves et de leur permettre de développer les habiletés et les compétences liées à cette discipline;
- préparer la matière à enseigner;
- entretenir un lien étroit avec la coordonnatrice du service de langues secondes relativement aux différents besoins des élèves.

Qualifications requises :

- reconnaissance professionnelle d'une université quant à l'enseignement du français langue seconde;
- une expérience reconnue en enseignement des langues secondes aux adultes et du français peut être prise en considération.

Lieu d'enseignement :
CRFM de Winnipeg (102, rue Comet)

Horaires de travail :
Les lundis et mercredis de 9 h à 12 h,
du 19 septembre au 28 novembre 2016

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae et une lettre d'accompagnement au plus tard le **19 août 2016**, à :

Colombe Pelletier
Coordonnatrice du service de langues secondes
Centre des ressources pour les familles de militaires de Winnipeg
102, rue Comet - C.P. 17000 Succursale Forces
Winnipeg, MB R3J 3Y5

Téléphone : 204-833-2500 poste 4515
Télécopieur : 204-489-8587
Courriel : colombe.pelletier@forces.gc.ca

Veuillez noter que seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.



DIVERS

REMERCIEMENTS À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ pour faveurs obtenues. D.L.
358-

FAIT DE TOUT DE LA FONDATION À LA TOITURE : drywall, mudding, peinture, framing, etc. Rénovations en général avec licence. Estimation gratuite. 6 ans d'expérience. Tél. : 204-990-4984.
359-

À LOUER

LOGEMENT : Disponible immédiatement. Entièrement rénové, 2 chambres à coucher, 1er étage d'une maison, accès à une grande cour. Buanderie, stationnement, chauffage et eau compris. 1 380 $/mois. Contactez le 204-612-2329.
360-

CHAMBRES À LOUER : 2 chambres, une à coucher et un salon avec Internet. Au troisième étage d'une maison de caractère près des cafés et boutiques de l'avenue Corydon. Disponibilité immédiate. 500 $/mois. Tél. : 204-881-2906.
361-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

La prochaine étape de votre carrière?



SPÉCIALISTE, RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (BILINGUE)

Vous excellez dans le service à la clientèle et vous désirez mettre à profit votre habileté en répondant aux questions de notre clientèle au sein de notre Service d'assistance aux clients. Vous êtes à l'aise dans l'environnement d'un centre d'appels et vous désirez faire partie d'une compagnie prospère, en pleine expansion et qui est le chef de file dans le secteur de l'assurance pour soins médicaux et dentaire.

La principale tâche de la personne qui occupe ce poste consiste à traiter les demandes de renseignements visant les garanties Soins médicaux et Soins dentaires de la part de nos clients collectifs en provenance de notre ligne 1 800.

Une formation s'étalant sur six semaines et commençant le **11 octobre 2016** sera offerte aux frais de la Compagnie afin de vous permettre de développer vos connaissances relatives aux demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires. L'échelle salariale pour ce poste commence à **36,006$.**

Compétences et aptitudes requises:
- Aptitudes marquées pour le service à la clientèle
- Solides aptitudes pour la communication verbale et écrite, en anglais et en français
- Capacité éprouvée pour le travail d'équipe
- Connaissances de base de l'utilisation d'un ordinateur

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail stimulant au sein d'une équipe, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les possibilités d'emploi de la Great-West sont affichées dans notre site Web, à l'adresse: **www.greatwestlife.com**. Vous pouvez consulter notre section Carrières et postuler en ligne d'ici le **vendredi, 16 septembre, 2016.**

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons toute personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.



www.greatwestlife.com

Festival des Vidéastes du Manitoba
Direction générale

Le Festival des Vidéastes du Manitoba (FVM), un organisme à but non lucratif dont la mission est de permettre aux élèves de la 8e à la 12e année des écoles françaises et d'immersion du Manitoba et des autres provinces canadiennes de s'épanouir à travers la vidéo dans une activité divertissante, enrichissante et unique en son genre. Depuis 1992, Le Festival forme des jeunes vidéastes en réalisation, scénarisation et montage. Nous offrons une aventure de développement et d'appui afin de permettre aux jeunes de partout au Canada de s'exprimer librement et d'explorer leur créativité à travers la vidéo.

C'est une occasion privilégiée d'enrichir leur langue française, de valoriser leur sens critique et le travail en équipe. Ils développent leurs connaissances et leur esprit d'analyse. Le FVM les invitent à se dépasser, en plus d'être reconnus par leurs pairs et par la communauté.

Expérience et connaissances :

- détenir une bonne connaissance en gestion d'organismes culturels;
- avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français et en anglais;
- capacité de diriger avec souplesse en tenant compte des réalités de l'organisme;
- capacité de prendre des décisions et d'organiser leur mise en œuvre;
- capacité de déléguer des responsabilités de façon claire aux personnes appropriées;
- capacité de travailler de façon autonome aussi bien qu'en équipe;
- forte capacité à soutenir un conseil d'administration ou des comités de travail, tout en gardant un rôle conseil;
- une expérience dans le domaine du financement des organismes à but non lucratif (demandes de subventions notamment) serait un atout.

Responsabilités :

La direction générale est le porte-parole du FVM.
- Charger de la communication et du marketing dans le but d'améliorer la visibilité du FVM auprès de la communauté et d'établir des partenariats avec des Festivals et autres organismes culturels à travers le pays.
- Responsable de la coordination des formations, la soirée gala et autres projets spéciaux.
- Rédaction des demandes de subventions.

Conditions de l'embauche :

- poste à temps partiel;
- contrat d'un an renouvelable;
- salaire à négocier;
- entrée en fonction le plus vite possible

Veuillez faire parvenir votre lettre d'accompagnement et curriculum vitae **avant le 22 août 2016** à :

Alexandre Quesnel, Président
Festival des Vidéastes du Manitoba
LL1-605 rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2R1
(204) 804-7598 • president@fvmvideo.com • fvmvideo.com

NÉCROLOGIES

Ernest G. Letourneau

B.A., M.D., C.C.B.O.M., D.Sc. (Hon)



À Ottawa, à l'âge de 79 ans, est décédé subitement le docteur Ernest Letourneau, époux bien-aimé de Louise Letourneau (née Morier) et père de Charles (Alexis Pia Gerlach). Il laisse dans le deuil son petit-fils Tristan, ses frères Roger et Robert et sa sœur Huguette. Il fut précédé dans la mort par sa fille Alix et ses sœurs Pauline et Georgette.

Natif de Saint-Eustache, il termina ses études au Collège de Saint-Boniface en 1958, remportant la Médaille du Gouverneur Général et la Médaille d'Or de l'Université du Manitoba.

Il poursuivit ses études en médecine à l'Université du Manitoba, obtint son doctorat en 1963, et travailla trois années comme médecin sur la base de l'Armée de l'air canadienne à Marville en France. De retour au Canada en 1967, il s'est joint au Bureau de la radioprotection de Santé Canada à Ottawa, fut nommé directeur en 1978, et plus tard directeur du Bureau de la Radioprotection et des instruments médicaux.

Ernest était reconnu comme l'un des experts mondiaux des effets du gaz radon, et faisait partie de plusieurs comités et d'associations internationales, y compris la Commission canadienne sur la médecine du travail, l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, et le Comité des Nations Unies sur les effets de l'énergie atomique à Vienne, dont il fut le président durant plusieurs années. Au cours de sa carrière, le Dr Letourneau publia plus de 75 articles scientifiques et reçut un doctorat *honoris causa* en science de l'Université du Manitoba en 1993 pour son travail dans le domaine de la radioprotection.

Vous êtes invités à une messe commémorative en présence des cendres le 15 août 2016 à 10 h 30 à la Cathédrale, qui sera suivie d'un léger goûter. Des dons à la mémoire d'Ernest Letourneau à la charité de votre choix seraient appréciés.



Hélène Bertha Guyot

(Née Couture)



Hélène quitta cette vie le 21 juillet 2016 à l'âge de cent et un ans après une courte maladie. Hélène est née le 6 septembre 1914 à Selkirk, Manitoba, la fille aînée de Louis Napoléon Couture et de Marie Antoinette Poirier. Elle fut précédée par son mari Gérard, ses parents, ses frères Harold, Roland et Albert, ses sœurs Theresa Hough, Olive Porteous et deux sœurs et un frère qui sont décédés dans l'enfance.

Elle laisse dans le deuil ses deux fils, Louis (Barbara Zunic), Raymond (Diane Shubaly) et ses deux précieuses petites-filles Christine et Dominique, ses neveux et nièces.

Hélène a passé sa jeunesse à Selkirk. Elle fut éduquée à l'Académie Saint-Joseph à Saint-Boniface, puis elle poursuivit ses études secondaires à Selkirk. Elle travailla au magasin de la Baie d'Hudson au centre-ville pour un bon nombre d'années, puis quitta pour se dévouer à son mari et à élever ses deux fils.

Maman participait aux activités de la paroisse du Précieux-Sang comme membre des Dames de Sainte-Anne et était bénévole à la bibliothèque d'été de l'école que fréquentaient ses garçons. Plus tard, elle se dévoua comme secrétaire du groupe Easy Breathers de la Manitoba Lung Association.

Hélène aimait retourner à la ferme natale de Clandeboye pour des pique-niques et des rassemblements de famille et d'amis(es) et pour effectuer de la recherche généalogique sur les Couture. Elle aimait beaucoup écouter les bandes sonores et visionner les vidéos de sa musique classique.

Elle aimait travailler dans son jardin et son potager et se passionnait de maintenir une maison impeccable. Vous ne trouviez jamais de poussière chez nous! Les passe-temps favoris de Maman étaient surtout de cuisiner et de coudre pour sa famille. Les ami(e)s et la famille se faisaient toujours servir un magnifique repas maison lorsqu'ils venaient visiter. Les soupers du dimanche soir étaient toujours des repas spéciaux où on se faisait traiter à un repas somptueux avec toutes sortes de gâteries, y inclus des tartes ou biscuits maison ou un dessert spécial inattendu. Personne partait de notre maison sans avoir goûté ou avec un petit quelque chose à la main, un pain maison, des conserves, des biscuits, des gâteaux, ou d'autres desserts spéciaux.

Ses petites-filles ont passé de nombreuses heures de temps spécial avec "Mémé" où elles ont appris les secrets des recettes chéries et favorites de la famille.

Un des instants les plus marquants pour Maman était la fête de son 100e anniversaire de naissance en septembre 2014, entourée de sa famille et de ses ami(e)s.

La famille aimerait exprimer leurs sincères remerciements aux divers professionnels dévoués des divers services de santé qui ont fourni les soins à Maman à travers les années : Mme Émilie Rioux qui, au cours des années, a appuyé Maman de son amitié et de sa fidélité; la docteure Julie Lévesque du Centre de santé; Raymond Aubin, le coordonnateur des dossiers des soins continus et le personnel des Soins à domicile, qui fournirent les soins à Maman; ainsi qu'aux ami(e)s et au personnel de l'Accueil Colombien où Maman et Papa ont vécu. Un merci en particulier à Suzette Vinci-Irwin, coordonnatrice des dossiers des soins continus, la chef d'équipe des compagnon(ne)s des résidents, les trois infirmières et les aide-compagnes du quatrième étage de la Résidence Despins pour leurs excellents soins et leur compassion lors de son séjour.

Aussi, la famille aimerait exprimer sa reconnaissance au docteur Jean Prenovault, aux infirmières, aux aides et au personnel à l'Actionmarguerite (Foyer Valade) pour leur bienveillance et leurs excellents soins au cours de ses dernières années.

Les prières ont eu lieu à 19 h le lundi 25 juillet au Salon mortuaire Desjardins, 357 rue Des Meurons. La célébration funéraire a eu lieu à 10 h 30 le mardi 26 juillet en la Cathédrale de Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale.

En guise de sympathie, des dons en sa mémoire pourront être faits à la Manitoba Lung Association ou à la Fondation de la recherche de l'Hôpital Saint-Boniface.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

UN HOMMAGE EXCEPTIONNEL AU DOCTEUR FORTUNAT CHAMPAGNE

« J'ai pris soin d'eux pendant 44 ans »

Un buste du docteur Fortunat Champagne, à la retraite depuis 20 ans, rend dorénavant hommage à la carrière exceptionnelle de ce médecin de campagne qui s'est installé à Saint-Claude en 1952 à l'âge de 27 ans. Il s'agit d'une initiative de la Corporation de développement communautaire de Saint-Claude, présidée par John Quayle.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Fortunat Champagne n'est pas le genre d'homme à se vanter. Plus de quatre décennies comme médecin à Saint-Claude parlent pour lui. L'ancien du Collège de Saint-Boniface (celui des jésuites) affiche une modestie que l'on sent authentique : « Je ne réalisais pas que je méritais tout ce qu'on a dit de moi au dévoilement du buste. Ça m'a touché beaucoup. Au début, après mes études, j'étais venu à Saint-Claude juste pour voir si j'allais aimer la pratique générale dans un milieu en dehors de la ville. »

Quel regard pose-t-il sur le travail de la sculpteure Erin Senko, une artiste qui jouit déjà d'une certaine renommée alors qu'elle n'a pas même 30 ans? « C'est très bien réussi. C'est bien ma face qui est dessus. Je suis tout à fait satisfait. » L'œuvre d'art est placée dans la salle d'attente du Centre de Bien-Être de Saint-Claude et de Haywood, ouvert voilà deux ans.

L'ancêtre de cette institution est l'hôpital de Saint-Claude, qui a ouvert ses portes en 1957, après quatre années d'efforts de la part de la communauté villageoise. À l'ouverture officielle régnait un sentiment général de victoire. Car c'est l'hôpital qui a permis de garder le jeune médecin bilingue.

« Tout de suite, j'ai été à l'aise avec le monde de la place. D'abord, il a fallu que je paye mes dettes d'étudiant. Après, c'était plus fort que moi, il fallait que je reste avec les gens de Saint-Claude. La chirurgie m'intéressait, mais il fallait que j'aille à Portage la Prairie ou à Carman pour opérer mes patients. J'étais assez adroit avec mes mains. Un de mes confrères est devenu neurochirurgien. La construction d'un hôpital était une des conditions pour que je reste. J'ai même fait les plans sur mesure. On était allé voir le gouvernement du Manitoba et ils avaient été très satisfaits de ce qu'on leur a dit. »

L'hôpital comprenait une douzaine de lits, et parfois il fallait mettre trois patients par chambre. « J'avais vraiment trop d'ouvrage. Surtout que je continuais à faire beaucoup de visites à domicile. C'était pas comme aujourd'hui. Mais j'aimais ça, parce qu'on apprenait à connaître les familles, la façon qu'elles vivaient. Ça m'apportait beaucoup dans ma pratique. Comme ça, je pouvais les aider mieux. Pour moi, ma vie de médecin, elle se résume en quelques mots : j'ai pris soin d'eux pendant 44 ans. J'aime le monde. C'est ça qui m'a permis de faire mon travail. »

Sauf que du travail, il y en avait vraiment de trop pour un seul médecin, même jeune. À Notre-Dame-de-Lourdes, son confrère Hubert Delaquis vivait la même situation. « Les deux on avait trop d'ouvrage. Les deux on avait l'intention de se chercher un assistant. Au début des années 1960, j'ai bâti une clinique à mes propres frais. C'était un moyen indirect pour que le docteur Delaquis vienne travailler avec moi. Ça a marché. »

Un homme aussi entreprenant allait forcément être sollicité pour participer à la vie politique du village. En 1963 il est élu conseiller du village; et en 1968, le voilà maire « sans élections » (jusqu'en 1977). « On est venu me voir. Je ne suis pas pour me vanter, moi j'étais tout à fait bilingue, j'avais l'éducation. J'ai bien aimé la job d'élu parce que ça m'aidait aussi à connaître les gens. Qu'ils nous louent ou qu'ils nous chicanent! » Fortunat Champagne a aussi été commissaire d'écoles (de 1962 à 1980) et a siégé au conseil de la Caisse populaire dès 1955.

D'où est venue l'idée d'un buste de bronze en l'honneur du dévouement et des multiples engagements du docteur Champagne? John Quayle, le président de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Claude depuis une dizaine d'années, explique : « Un de nos membres a vu un monument érigé à Hamiota en hommage à un docteur. Il y a six mois environ nous avons mis notre projet en route. Son coût est de 14 000 $. Nous avons lancé le défi à la communauté d'en assurer le financement. »

John Quayle, né en Angleterre où il a appris le français, immigré à Saint-Claude en 1990, enseignant de la DSFM à la retraite, croit que l'argent nécessaire sera récolté. Son message est simple : « Le village voulait honorer le docteur Champagne pas seulement à titre de médecin, mais pour sa contribution remarquable à la vie de la communauté toute entière. »



photo : Gracieuseté CDEM

Au dévoilement du buste fin juillet, de gauche à droite : le docteur Fortunat Champagne, John Quayle, la sculpteure Erin Senko ; et deux des trois enfants vivants du docteur Champagne : le docteur Paul Champagne (qui exerce la médecine à Moncton) et Lynne Champagne. N'est pas présent sur cette photo l'autre fils du docteur Champagne, le docteur Denis Champagne.


photo : Gracieuseté CDEM

Une rencontre très symbolique. Chantal Philippot-Green a été le premier bébé accouché par Fortunat Champagne après son arrivée à Saint-Claude et Micheline (née Trémorin) Rey l'ultime. En tout, le docteur Champagne a assisté 669 parturientes. Durant ses premiers 12 mois de pratique, il a eu 50 accouchements. C'était l'époque du *baby boom*.

Souvenirs de 1992

En 1992, à l'occasion de ses 40 ans de pratique médicale, *La Liberté* (15 mai 1992) avait recueilli quelques remarques du docteur Champagne.

« J'étais disponible 24 heures par jour, sept jours sur sept. L'hiver, j'allais parfois en motoneige ou en avion. Des fois je revenais d'un accouchement le matin et je devais repartir tout de suite assister une autre femme en couche. Si je recommençais en 1952, je referais la même chose. Mais si je recommençais en 1992, je ferais comme les jeunes : je travaillerais sur appel et je me coucherais le soir!

« J'ai déjà eu 32 patients à moi tout seul dans l'hôpital et sept nouveaux nés au même moment. De nos jours, quand on en a sept par an, c'est à peu près tout. Il faut dire aussi que de nos jours la médecine a beaucoup progressé. Et les accidents de ferme et de hockey sont moins nombreux. »

Erin Senko a saisi le docteur

Les responsables de l'hommage au docteur Champagne ont fait appel à une artiste manitobaine encore dans sa vingtaine, Erin Senko, qui a grandi à Clandeboye. Le défi de donner une âme au buste du médecin a été pour elle une aventure à la conclusion heureuse.

« Les visages en général sont une affaire délicate. Mon souci c'est toujours de trouver comment transmettre la personnalité du sujet. On m'avait parlé de lui comme d'un homme plein d'esprit. Quand je l'ai rencontré, j'ai pris au moins 300 photos. J'admets volontiers que dans ces situations-là, je dépasse les bornes. À un moment donné, quelqu'un l'a fait rire. Alors j'ai vu le pétillement de ses yeux et l'ondulation amusée que faisait sa bouche. J'ai voulu retrouver sur son visage cet instant après un rire.

« On m'a aussi demandé de représenter le docteur Champagne à l'âge où il s'est retiré de la pratique médicale. En tout mon travail a pris environ six mois. D'abord deux mois pour faire le modèle en plasticine. Ensuite sont venues les diverses étapes pour produire le bronze. J'ai travaillé avec une fonderie à Cochrane, en Alberta. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES






















AVOCATS-NOTAIRES



AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR 25 $ PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA



LA LIBERTÉ RÉD

s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de mettre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823